

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE
MRC DE PAPINEAU
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
14 AVRIL 2020
PROCÈS-VERBAL**

Le conseil de la municipalité de Papineauville siège en séance ordinaire en huis clos ce 14 avril 2020.

Ordre du jour :

1. Administration

- 1.1. Communications du maire
- 1.2. Appel nominal
- 1.3. Ouverture de la séance
- 1.4. Questions et demandes du public reçues par courriel
- 1.5. Adoption de l'ordre du jour
- 1.6. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 10 mars 2020
- 1.7. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 mars 2020
- 1.8. Pandémie : modification des taux d'intérêt et pénalité
- 1.9. Avis de motion et présentation d'un projet de règlement: Règlement modifiant le règlement 2020-001 sur le budget 2020 afin d'abroger l'article 21 sur les taux d'intérêt et pénalité
- 1.10. Règlement d'emprunt 2020-002 : acte prioritaire et poursuite du processus
- 1.11. Adoption du règlement d'emprunt de 278,525\$ pour la réalisation des obligations municipales prévues au protocole d'entente pour les travaux de réaménagement de l'auditorium de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, l'acquisition du terrain de la fabrique Sainte- Angélique et pour l'acquisition de véhicules municipaux
- 1.12. Règlement 2020-003 modifiant le règlement de zonage 2004-03-03 et visant l'ajout d'un usage unifamilial en rangée dans la zone 3-H : acte prioritaire et poursuite du processus
- 1.13. Consultation du public sur le projet de règlement 2020-003 : Règlement modifiant le règlement de zonage 2004-03-03 et visant l'ajout d'un usage unifamilial en rangée dans la zone 3-H
- 1.14. Promesse d'achat pour le 2770, route 148 : prolongation du délai pour la réalisation des conditions
- 1.15. Demande de dérogation mineure 2020-036 : acte prioritaire et poursuite du processus
- 1.16. Demandes de dérogation mineure 2020-034 et 2020-035 : acte prioritaire et poursuite du processus
- 1.17. Banque alimentaire de la Petite-Nation : distribution de repas préparés aux familles de Papineauville
- 1.18. Modification de la résolution 2020-03-169

2. Finances

- 2.1. Adoption des déboursés du mois de mars 2020
- 2.2. Adoption de l'état des activités de fonctionnement et d'investissement au 31 mars 2020
- 2.3. Groupe Médian : autorisation de paiement des honoraires professionnels
- 2.4. MRC Papineau : autorisation de paiement factures 203597/203343/203327/203372
- 2.5. Trinergie : Autorisation de paiement de la facture 10259 pour élaboration et développement d'un concept publicitaire
- 2.6. Entreprise d'électricité Réjean Desjardins : autorisation de paiement de la facture 18277 pour installation des détecteurs de gaz à la caserne
- 2.7. Écophylle : autorisation de paiement de la facture 2020-014 pour plans et devis d'installations septiques dans le cadre du Règlement Programme de mises aux normes
- 2.8. Larocque Cournoyer ingénieurs : autorisation de paiement de la facture 3368 pour honoraires professionnels
- 2.9. Autorisation d'achat de trois véhicules pour les services municipaux

- 2.10. Corporation des Loisirs de Papineau : adhésion 2020-2021
- 2.11. Excavation Mario Perrier : autorisation de paiement de la facture 00101 pour travaux en lien avec le bris d'aqueduc du 31 mars 2020
- 2.12. Autorisation d'achat de bacs pour matières résiduelles
- 2.13. Infrastructel : autorisation de paiement de la facture 75527 pour honoraires professionnels
- 2.14. Deveau Avocats : autorisation de paiement des factures 06684, 06685, 06686 pour honoraires professionnels
- 2.15. Buziness : autorisation de paiement de la facture 124 pour honoraires professionnels
- 2.16. J.R. Brisson : autorisation de paiement de la facture 8FC0000605 pour entretien du tracteur

3. Ressources humaines

- 3.1. Camp de jour : recrutement
- 3.2. Mandat à la direction générale afin de pourvoir certains édifices d'un système de gestion du temps

4. Hygiène, eau potable, voirie, transport et bâtiments

- 4.1. Nettoyage saisonnier des conduites d'égout sanitaire et pluvial : demande de soumissions

5. Sécurité civile et incendie

6. Urbanisme et gestion du territoire

- 6.1. PIIA 2020-005 : décision

7. Environnement

8. Loisirs, culture, famille

- 8.1. Assemblée générale et Gala reconnaissance de la Corporation des loisirs de Papineau
- 8.2. Location de toilettes sèches
- 8.3. Activité au bénéfice d'Opération Enfant Soleil : conditions d'utilisation du centre communautaire

9. Varia, questions, demandes du public, levée de la séance

- 9.1. Varia
- 9.2. Questions et demandes du public
- 9.3. Levée de la séance

1. ADMINISTRATION

1.1 COMMUNICATIONS DU MAIRE

1.2 APPEL NOMINAL

À cette séance du Conseil, les élus suivants étaient présents :

Monsieur le maire Christian Beauchamp
Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1
Monsieur le conseiller Paul Gagnon, siège no 2
Monsieur le conseiller Daniel Malo, siège no 3
Monsieur le conseiller Alain Clément, siège no 4
Monsieur le conseiller Laurent Clément, siège no 5
Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière, siège no 6

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Martine Joannis était aussi présente.

Le Conseil formait quorum et siégeait sous la présidence du Maire, Monsieur Christian Beauchamp.

1.3 2020-04-171 OUVERTURE DE SÉANCE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-200 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de 10 jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.4 QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC REÇUES PAR COURRIEL

Aucune demandes ou questions reçues.

1.5 2020-04-172 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé en laissant le varia ouvert et après l'ajout suivant :

1.18 : Modification de la résolution 2020-03-169

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.6 2020-04-173 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 10 MARS 2020

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 10 mars 2020.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Monsieur Christian Beauchamp, maire, quitte la séance du conseil. La séance est désormais présidée par le maire suppléant, monsieur Paul Gagnon. Le quorum est maintenu.

Monsieur Michel Leblanc, conseiller, quitte la séance du conseil. Le quorum est maintenu.

1.7 2020-04-174 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE DU 14 AVRIL 2020

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que la présente séance soit ajournée 13h25.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Monsieur Michel Leblanc, conseiller, reprend son siège, il participe de nouveau aux discussions.

1.8 2020-04-175 RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE DU 14 AVRIL 2020

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que la présente séance soit réouverte à 14h45.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.9 2020-04-176 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 MARS 2020

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 mars 2020 en tenant compte que la résolution 2020-03-169 fera l'objet d'une modification lors de la présente séance.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.8 2020-04-177 PANDEMIC : MODIFICATION DES TAUX D'INTÉRÊT ET PÉNALITÉ

ATTENDU que dans le cadre de la pandémie de Covid-19 et du contexte économique en découlant, le conseil souhaite modifier le taux d'intérêt et pénalité prévu au règlement 2020-001 sur le budget 2020;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil fixe à 0% le taux d'intérêt et à 0% le taux de pénalité à compter de 1^{er} mars 2020 sur tous les comptes (foncier et divers) de l'année 2020 et ce jusqu'au 31 décembre 2020.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.9 2020-04-178 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT: RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2020-001 SUR LE BUDGET 2020 AFIN D'ABROGER L'ARTICLE 21 SUR LES TAUX D'INTÉRÊT ET PÉNALITÉ

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite modifier son règlement sur le budget 2020-001 afin d'abroger l'article 21 sur les taux d'intérêt et pénalité;

CONSIDÉRANT que la Municipalité fixera désormais ses taux d'intérêt et pénalité via résolution;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 445 du Code municipal, tout règlement doit sous peine de nullité, être précédé d'un avis de motion donné à une séance régulière ou spéciale précédant son adoption;

Monsieur le conseiller Laurent Clément donne avis de motion qu'à une séance ultérieure, un règlement modifiant le règlement 2020-001 sur le budget 2020 et permettant l'abrogation de l'article 21 sur les taux d'intérêt et pénalité sera adopté. Un projet de règlement est présenté.

1.10

2020-04-179 RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2020-002 : ACTE PRIORITAIRE ET POURSUITE DU PROCESSUS

ATTENDU qu'un avis de motion et un projet de règlement a été présenté lors de la séance du 10 mars 2020;

ATTENDU que ce règlement d'emprunt permettra un emprunt lié à la signature d'un protocole d'entente avec la commission scolaire Au-Coeur-des-Vallées;

ATTENDU que ce règlement d'emprunt permettra un emprunt lié à la signature d'un acte notarié pour l'acquisition d'un terrain relié à un projet d'infrastructure municipale;

ATTENDU que ce règlement d'emprunt permettra l'achat de 3 véhicules municipaux en remplacement de véhicules en fin de vie et permettant d'assurer la protection des employés municipaux;

ATTENDU que la déclaration d'urgence sanitaire actuelle met en péril l'avancement des travaux prévus à l'auditorium de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, met en péril le projet d'infrastructure prévu sur une partie du terrain de la fabrique de la Paroisse Sainte-Angélique;

ATTENDU que la déclaration d'urgence actuelle, dans le cadre des délais qu'elle impose, pourrait mettre en péril la santé et la sécurité des employés municipaux ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil décrète que la poursuite du processus d'approbation du règlement d'emprunt 2020-002 est un acte prioritaire.

Que ce Conseil décrète les modalités suivantes afin que la participation du public soit assurée.

- Avis public invitant les personnes à formuler leurs commentaires par écrit à la direction générale par courriel directiongenerale@papineauville.ca ou par lettre envoyée à l'adresse de correspondance habituelle.
- Commentaires devant être reçus au plus tard 15 jours après la date de parution de l'avis public.
- Qu'après avoir reçu les commentaires, le conseil prendra position, soit l'abandon du processus ou transmission du règlement au ministère des Affaires municipales pour qu'il soit approuvé et qu'il ne fera pas l'objet d'une approbation par les personnes habiles à voter.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.11

2020-04-180 ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT DE 278,525\$ POUR LA RÉALISATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES PRÉVUES AU PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'AUDITORIUM DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU, L'ACQUISITION DU TERRAIN DE LA FABRIQUE SAINTE- ANGÉLIQUE ET POUR L'ACQUISITION DE VÉHICULES MUNICIPAUX

ATTENDU l'adoption de la résolution 2020-04-177 indiquant que le processus réglementaire entourant le règlement d'emprunt 2020-002 est un acte prioritaire;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que le règlement 2020-002 permettant un emprunt de 278,525\$ pour la réalisation des obligations municipales prévue au protocole d'entente pour les travaux de réaménagement de l'auditorium de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, l'acquisition du terrain de la fabrique de la Paroisse Sainte-Angélique et pour l'acquisition de véhicules municipaux soit adopté.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.12

2020-04-181 RÈGLEMENT 2020-003 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2004-03-03 ET VISANT L'AJOUT D'UN USAGE UNIFAMILIAL EN RANGÉE DANS LA ZONE 3-H : ACTE PRIORITAIRE ET POURSUITE DU PROCESSUS

ATTENDU qu'un premier projet de règlement a été adopté lors de la séance du 10 mars 2020;

ATTENDU l'adoption de la résolution 2020-03-106 autorisant la tenue d'une assemblée publique de consultation sur ce premier projet de règlement le lundi 23 mars 2020;

ATTENDU qu'une copie conforme du règlement 2020-03 a été envoyé à la MRC de Papineau le 17 mars 2020;

ATTENDU que le promoteur a soumis un projet de lotissement ainsi que les plans de construction mais que ce processus est suspendu le temps que la modification réglementaire soit effectuée;

ATTENDU que la déclaration d'urgence sanitaire actuelle met en péril l'avancement de cette modification réglementaire et retarde l'émission des permis requis pour la poursuite des travaux de construction;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil décrète que la poursuite du processus d'approbation du règlement 2020-003 modifiant le règlement de zonage 2004-03-03 et visant l'ajout d'un usage unifamilial en rangée dans la zone 3-H est un acte prioritaire.

Que ce Conseil décrète les modalités suivantes afin que la participation du public soit assurée.

- Avis public invitant les personnes à formuler leurs commentaires par écrit à la direction générale par courriel directiongenerale@papineauville.ca ou par lettre envoyée à l'adresse de correspondance habituelle.
- Commentaires devant être reçus au plus tard 15 jours après la date de parution de l'avis public.
- Qu'après avoir reçu les commentaires, le conseil poursuivra le processus tel que prévu par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.13 2020-04-182 CONSULTATION DU PUBLIC SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 2020-003 : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2004-03-03 ET VISANT L'AJOUT D'UN USAGE UNIFAMILIAL EN RANGÉE DANS LA ZONE 3-H

ATTENDU l'adoption de la résolution 2020-04-179 indiquant que le processus réglementaire entourant le projet de règlement 2020-003 est un acte prioritaire;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce conseil autorise la tenue d'une consultation de la population sur le projet de règlement 2020-003 modifiant le règlement de zonage 2004-03-03 et selon les conditions indiquées à la résolution 2020-04-179.

Que ce Conseil fixe au 8 mai 2020, 12h00, la date limite pour émettre les commentaires en lien avec le projet de règlement 2020-003, soit par courrier soit par courriel.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.14 2020-04-18 PROMESSE D'ACHAT POUR LE 2770, ROUTE 148 : PROLONGATION DU DÉLAI POUR LA RÉALISATION DES CONDITIONS

ATTENDU l'adoption de la résolution 2019-01-014 autorisant la signature d'une promesse d'achat pour la propriété sise au 2770, route 148;

ATTENDU qu'une demande d'exclusion de la zone agricole vient d'être déposée à la CPTAQ suite à la réception d'un appui de la MRC de Papineau;

ATTENDU la nécessité de prolonger le délai de réalisation des conditions de la promesse d'achat pour une période supplémentaire jusqu'au 15 mai 2020;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil municipal, sur recommandation de la direction générale, autorise une prolongation du délai de réalisation des conditions de la promesse d'achat pour une période supplémentaire, soit au plus tard le 15 mai 2020.

Que le maire et la directrice générale soient par les présentes autorisées à signer tout document permettant de donner suite à la présente résolution.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

1.15 2020-04-184 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2020-036 : ACTE PRIORITAIRE ET POURSUITE DU PROCESSUS

ATTENDU la présentation d'une demande de dérogation mineure le 3 mars dernier afin de permettre un réaménagement de terrain;

ATTENDU que les travaux de réaménagement ont été prévues en avril, et planifié en début d'année 2020;

ATTENDU les pénalités monétaires contractuelles pour le requérant si ce dernier devait reporter les travaux prévus;

ATTENDU que la déclaration d'urgence sanitaire actuelle provoque des délais pouvant avoir une incidence financière importante;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil décrète que la poursuite du processus de dérogation mineure pour le 1140 route 148 est un acte prioritaire.

Que ce Conseil décrète les modalités suivantes afin que la participation du public soit assurée.

- Avis public invitant les personnes à formuler leurs commentaires par écrit à la direction générale par courriel directiongenerale@papineauville.ca ou par lettre envoyée à l'adresse de correspondance habituelle.
- Commentaires devant être reçus au plus tard 15 jours après la date de parution de l'avis public.
- Qu'après avoir reçu les commentaires, le conseil poursuivra le processus tel que prévu par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.16

2020-04-185 DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE 2020-034 ET 2020-035 : ACTE PRIORITAIRE ET POURSUITE DU PROCESSUS

ATTENDU la présentation de deux demandes de dérogation mineure permettant un projet de lotissement et que ce processus est enclenché depuis plusieurs mois;

ATTENDU que la déclaration d'urgence sanitaire actuelle provoque des délais supplémentaires pouvant causer préjudice à la requérante;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil décrète que la poursuite des processus de dérogation mineure 2020-034 et 2020-035 sont des actes prioritaires.

Que ce Conseil décrète les modalités suivantes afin que la participation du public soit assurée.

- Avis public invitant les personnes à formuler leurs commentaires par écrit à la direction générale par courriel directiongenerale@papineauville.ca ou par lettre envoyée à l'adresse de correspondance habituelle.
- Commentaires devant être reçus au plus tard 15 jours après la date de parution de l'avis public.
- Qu'après avoir reçu les commentaires, le conseil poursuivra le processus tel que prévu par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Monsieur le conseiller Laurent Clément se retire de la table des délibérations, il ne prend part ni aux discussions, ni au vote de la prochaine résolution. Le quorum est maintenu.

**1.17 2020-04-186 BANQUE ALIMENTAIRE DE LA PETITE-NATION :
DISTRIBUTION DE REPAS PRÉPARÉS AUX FAMILLES DE PAPINEAUVILLE**

ATTENDU que suite à l'annulation de la Fête des Bénévoles, plusieurs repas déjà préparés sont disponibles pour être distribués aux familles de la municipalité de Papineauville;

ATTENDU que la Banque alimentaire de la Petite-Nation est l'organisme responsable de l'aide alimentaire dans la Petite-Nation;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil demande à la Banque Alimentaire de la Petite-Nation de faire la distribution de repas préparés fournis par la municipalité de Papineauville aux familles de Papineauville ayant besoin d'aide alimentaire suite à la présente pandémie.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Monsieur le conseiller Laurent Clément reprend sa place à la table des délibérations.

1.18 2020-04-187 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2020-03-169

ATTENDU que lors de la séance extraordinaire du 23 mars 2020, il y a eu adoption de la résolution 2020-03-169 sur la modification de la composition de la brigade incendie.

ATTENDU que les élus sont d'avis que le libellé ne représente pas les discussions exactes et souhaitent que cette dernière soit modifiée;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil autorise la modification de la résolution 2020-03-169 tel qu'il suit :

Que ce Conseil modifie la composition de la brigade incendie et que le nom du directeur des travaux publics soit retiré temporairement de la liste des pompiers actifs, le temps que les effets de la pandémie soient sous contrôle et que la période critique pour les inondations soit passée.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2. FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Monsieur le conseiller Michel Leblanc se retire de la table des délibérations, il ne prend part ni aux discussions, ni au vote des prochaines résolutions. Le quorum est maintenu.

2.1 2020-04-188 ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE MARS 2020

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés au 31 mars 2020 pour un montant total de 33 061.86 \$ comprenant les chèques numéros 13827 à 13852.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par dépôt direct au 31 mars 2020 au montant de 135 274.82 \$ comprenant les dépôts directs numéros 502288 à 502323.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par prélèvement bancaire au 31 mars 2020 au montant de 64 370.52 \$ comprenant les prélèvements numéros 4585 à 4661.

Que ce Conseil accepte la liste des comptes à payer au 31 mars 2020 au montant de 144 845.62 \$.

Que ce Conseil entérine les déboursés des salaires bruts pour un total de 65 153.49 \$ jusqu'au 31 mars 2020.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.2 2020-04-189 ADOPTION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 31 MARS 2020

ATTENDU que suivant les dispositions du Code Municipal, la directrice générale adjointe dépose les rapports financiers en date du 31 mars 2020 pour analyse par les membres du conseil municipal.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil accepte tel que déposé et adopte l'état des activités de fonctionnement (26.86%) et d'investissement au 31 mars 2020.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.3 2020-04-190 GROUPE MÉDIAN : AUTORISATION DE PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS

ATTENDU la réception des factures 01034 et 01035 de la firme Groupe Médian pour services professionnels;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 18,160.30\$ taxes incluses en paiement des factures 01034 et 01035 du Groupe Médian pour honoraires professionnels.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 12000 412 : Services juridiques.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière enregistre sa dissidence.

Résolution adoptée à la majorité des conseillers présents.

Monsieur le conseiller Michel Leblanc reprend sa place à la table des délibérations.

2.4 2020-04-191 MRC PAPINEAU : AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURES 203597/203343/203327/203372

ATTENDU la réception des factures 203597, 203343, 203327, 203372 de la MRC Papineau pour frais divers;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise le paiement des factures suivantes de la MRC de Papineau

203597 : 5327.40\$ non taxable pour frais de téléphonie IP 2020
203343 : 300\$ non taxable pour service d'ingénierie
203327 : 94.08\$ non taxable pour formation extincteur MRC
203372 : 1139.15\$ pour formation Office 365

Une dépense et un déboursé de 6860.63 \$ non taxable sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même divers postes budgétaires relatifs à ces dépenses.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.5

2020-04-192 TRINERGIE : AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE 10259 POUR ÉLABORATION ET DÉVELOPPEMENT D'UN CONCEPT PUBLICITAIRE

ATTENDU la réception de la facture 10259 du Groupe TRINERGIE pour l'élaboration et le développement d'un concept publicitaire;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2020 et la recommandation du coordonnateur loisirs et culture;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation coordonnateur loisirs et culture, autorise une dépense et un déboursé de 5173.87\$ taxes incluses en paiement de la facture 10259 de TRINERGIE.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 62100 341 : Publicité et communications.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.6

2020-04-193 ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ RÉJEAN DESJARDINS : AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE 18277 POUR L'INSTALLATION DES DÉTECTEURS DE GAZ À LA CASERNE

ATTENDU la réception de la facture 18277 de Entreprise d'électricité Rejean Desjardins pour l'installation des détecteurs de gaz à la caserne;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 2719.50\$ taxes incluses en paiement de la facture 18277 à Entreprise d'électricité Rejean Desjardins.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 22000 526 : Entretien et réparation machinerie et équipements

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

POUR APPROBATION. SÉANCE DU 12 MAI 2020

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.7

2020-04-194 ÉCOPHYLLE : AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE 2020-014 POUR PLANS ET DEVIS D'INSTALLATIONS SEPTIQUES DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT 2019-007 PROGRAMME DE MISES AUX NORMES

ATTENDU l'adoption de la résolution 2019-11-569 acceptant la proposition de service de la compagnie ÉCOPHYLLE pour la réalisation des plans et devis des installations septiques non-conforme

ATTENDU la réception de la facture 2020-014 de la compagnie ÉCOPHYLLE pour la réalisation de ces travaux;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 4999.98\$ taxes incluses en paiement de la facture 2020-014 de la compagnie ÉCOPHYLLE.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 47000 419 : Services professionnels.

Qu'un transfert du fonds affectés environnement soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.8

2020-04-195 LAROCQUE COURNOYER INGÉNIEURS : AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE 3368 POUR HONORAIRES PROFESSIONNELS

ATTENDU la réception de la facture 3368 de la firme Larocque Cournoyer pour la réalisation des études préliminaires pour le projet de patinoire et bâtiment de service;

ATTENDU la recommandation du coordonnateur loisirs et culture;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du coordonnateur loisirs et culture, autorise une dépense et un déboursé de 2069.55\$ taxes incluses en paiement de la facture 3368 de la firme Larocque Cournoyer Ingénieurs pour services professionnels.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 08007 001 : Aménagements des parcs.

Qu'un transfert du surplus accumulé non affecté soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.9

2020-04-196 AUTORISATION D'ACHAT DE TROIS VÉHICULES POUR LES SERVICES MUNICIPAUX

ATTENDU les besoins des divers services municipaux en matière de véhicules;

ATTENDU la réception de propositions pour l'acquisition de 3 véhicules, soit un camionnette et un véhicule 6 roues avec dompeur pour les

travaux publics et un véhicule électrique pour les déplacements du personnel et des élus;

Véhicule électrique	
Buckingham Chevrolet Buick GMC	Chevrolet Bolt 2020 EV LT : 46,730 \$ plus taxes et frais
Gatineau Kia	Kia Niro Ev EX 2020 45,074.95\$ plus taxes et frais Délai de construction et livraison
Hyundai Gatineau	Kona EV 46,049\$ plus taxes et frais Délai de construction et livraison
Camionnette	
Carl Ford	F150 2020 Super Cab Avec flèche 41,500\$ plus taxes et frais
Buckingham Chrysler	Tradesman Quad Cab 1500 2020 Avec flèche 45,331\$ plus taxes et frais
Camion 6 roues	
Carl Ford	F350 Cab Dompeur et flèche 65,000\$ plus taxes et frais
Buckingham Chrysler	3500 Crew Cab 2020 Dompeur et flèche 72,972\$ plus taxes et frais

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics et de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics et de la direction générale, accepte les propositions suivantes conditionnellement à l'approbation d'un règlement d'emprunt par les personnes habiles à voter et par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation.

Carl Ford Inc

-Ford F-150 2020 supercab 4x4 avec flèche motorisée
41,500\$ plus taxes et frais
soumission du 17 février 2020

Il est entendu que ce véhicule devra être muni d'une boîte de 8 pieds.

-Ford F-350 2020 avec cabine 3 places 4 x4 avec dompeur et flèche
65,000\$ plus taxes et frais
soumission du 23 octobre 2019

Buckingham Chevrolet Buick GMC

-Chevrolet Bolt 2020 EV LT
46,730\$ plus taxes et frais
Admissible à un rabais de 13,000\$ des programmes fédéraux et provincial
Soumission du 4 mars 2020

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 04002 000 : Véhicules travaux publics.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.10 2020-04-197 CORPORATION DES LOISIRS DE PAPINEAU : ADHÉSION 2020-2021

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder au renouvellement de la cotisation annuelle à la Corporation des loisirs de Papineau et la recommandation du coordonnateur loisirs et culture ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation du coordonnateur loisirs et culture, autorise une dépense et un déboursé de 60\$ pour le paiement de la cotisation annuelle à la corporation des loisirs de Papineau.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70120 494 : Cotisations et abonnements.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.11 2020-04-198 EXCAVATION MARIO PERRIER : AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE 00101 POUR TRAVAUX EN LIEN AVEC LE BRIS D'AQUEDUC DU 31 MARS 2020

ATTENDU la réception de la facture 00101 d'Excavation Mario Perrier pour les travaux en lien avec le bris d'aqueduc près du 379, rue Papineau ;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux public ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation directeur des travaux publics, autorise le paiement de la facture 100101 d'Excavation Mario Perrier et autorise une dépense et un déboursé de 1992.10\$ taxes incluses pour ce faire.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41300 521 : Entretien et réparation conduites d'eau potable.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.12 2020-04-199 AUTORISATION D'ACHAT DE BACS POUR MATIÈRES RÉSIDUELLES

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à l'achat de bacs pour matières résiduelles et la réception d'une soumission de la compagnie USD Loubac;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget et la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, accepte la soumission 110347 de la compagnie USD Loubac pour l'achat de bacs à ordures, recyclage et compost.

Qu'une dépense et un déboursé de 5135.59\$ taxes et transport inclus soient autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 45113 446 : Bacs d'ordures et recyclage et 02 45114 446 : Bacs de compost.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.13 2020-04-200 INFRASTRUCTEL : AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE 75527 POUR HONORAIRES PROFESSIONNELS

ATTENDU l'adoption de la résolution 2019-01-034 acceptant la proposition de services professionnels de la firme INFRASTRUCTEL pour la révision du Plan d'urbanisme et de la réglementation ;

ATTENDU la réception de la facture 75527 de la firme Infrastructel pour les honoraires professionnels couvrant la période du 1^{er} septembre 2019 au 28 février 2020 ;

ATTENDU la recommandation de la direction générale ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise le paiement de la facture 75527 de la firme INFRASTRUCTEL et autorise une dépense et un déboursé de 8479.41\$ taxes incluses pour ce faire.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 61000 411 : Services professionnels.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.14 2020-04-201 DEVEAU AVOCATS : AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURES 06684, 06685, 06686

ATTENDU la réception des factures 06684, 06685, 06686 de la firme Deveau Avocats pour honoraires professionnels;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise le paiement des factures 06684, 06685, 06686 taxes incluses de la firme Deveau Avocats

Une dépense et un déboursé de 2635\$ taxes incluses sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 12000 412 : Services juridiques.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.15 2020-04-202 BUZINESS : AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE 124 POUR HONORAIRES PROFESSIONNELS

ATTENDU l'adoption de la résolution 2020-02-078 acceptant la proposition de service de la firme Buziness pour revoir la structure organisationnelle de la municipalité;

ATTENDU la réception de la facture 124 pour honoraires professionnels en date du 7 avril 2020;

ATTENDU que les sommes ont été prévus au budget :

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 3054.38\$ taxes incluses en paiement de la facture 124 de la firme Buziness pour honoraires professionnels.

Les fonds à cette fin seront puisés à même divers postes budgétaires 02 62100 419 : Services professionnels

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.16 2020-04-203 J.R. BRISSON : AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE 8FC0000605 POUR ENTRETIEN DU TRACTEUR

ATTENDU la réception de la facture 8FC0000605 pour l'entretien du tracteur;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 2994.49\$ taxes incluses en paiement de la facture 8FC0000605 de la compagnie J.R. Brisson.

Les fonds à cette fin seront puisés à même divers postes budgétaires 02 32000 525 : Entretien de véhicule.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1 2020-04-204 CAMP DE JOUR : RECRUTEMENT

ATTENDU le besoin d'embaucher des moniteurs pour le camp de jour 2020;

ATTENDU la recommandation du coordonnateur loisirs, culture;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du coordonnateur loisirs et culture, autorise l'embauche de Mme Kyana Bélanger à titre de monitrice en cheffe pour le camp de jour 2020 conditionnellement à la tenue du camp de jour

Que ce Conseil, sur recommandation du coordonnateur loisirs et culture, autorise l'embauche d'Audrey Guérard, Paule-Karen Alla, Marie-France Lefebvre et Jonathan Legault au poste de moniteurs pour le camp de jour 2020 conditionnellement à la tenue du camp de jour.

Que ce Conseil, sur recommandation du coordonnateur loisirs et culture, autorise la direction générale à enclencher un processus de recrutement pour combler un poste de technicien(ne) en éducation spécialisée lors du camp de jour 2020.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.2 2020-04-205 MANDAT À LA DIRECTION GÉNÉRALE AFIN DE POURVOIR CERTAINS ÉDIFICES D'UN SYSTÈME DE GESTION DU TEMPS

ATTENDU qu'il y a lieu de pourvoir certains édifices municipaux de système de gestion du temps afin de faciliter et améliorer la gestion de la paie hebdomadaire;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil mandate la direction générale à présenter aux élus un dossier sur les systèmes de gestion du temps existant pour prise de décision au plus tard lors de la séance de juin 2020.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. HYGIÈNE, VOIRIE, TRANSPORT ET BÂTIMENT

4.1 2020-04-206 NETTOYAGE SAISONNIER DES CONDUITES D'ÉGOUT SANITAIRE ET PLUVIAL : DEMANDE DE SOUMISSIONS

ATTENDU la nécessité de procéder au nettoyage préventif des réseaux d'égout sanitaire et des stations de pompage deux fois par année;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2020;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, mandate le directeur des travaux publics à obtenir minimalement deux soumissions pour le nettoyage des conduites d'égout sanitaire et pluvial afin qu'un contrat puisse être octroyé lors de la séance du 12 mai 2020.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

6. URBANISME

6.1 2020-04-207 PIIA 2020-005 : DÉCISION

ATTENDU les dispositions de la section VIII de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1) ;

ATTENDU que la municipalité de Papineauville s'est pourvue d'un règlement sur le PIIA numéro 2017-003 en date du 9 mai 2017 ;

ATTENDU que la propriété sise au 193 rue Henri-Bourassa est située à l'intérieur du secteur de PIIA 0-2, en vertu du règlement sur le PIIA 2017-003 ;

ATTENDU qu'une demande de permis a été déposé pour des travaux de rénovations extérieures ;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme ;

Il est proposé Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme, autorise l'émission du permis PIIA 2020-005 pour des travaux de rénovations extérieures au 193 rue Henri-Bourassa et tel que spécifié à la demande.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7. ENVIRONNEMENT

8. LOISIRS CULTURE ET FAMILLE

8.1 2020-04-208 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CORPORATION DES LOISIRS ET GALA RECONNAISSANCE

ATTENDU que l'assemblée générale annuelle et le gala reconnaissance de la Corporation des loisirs de Papineau se tiendra en 2020 et que le moment n'est pas encore déterminé considérant la pandémie de Covid-2019;

ATTENDU que des résidents de Papineauville se doivent d'être honorés lors de ce gala reconnaissance;

ATTENDU la recommandation du coordonnateur loisirs et culture;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil souhaite soumettre les candidatures suivantes au prochain Gala de reconnaissance de la Corporation des loisirs de Papineau :

Volet sportif

Marc Larouche, 25 ans comme entraîneur de soccer, un des fondateurs du défunt club de soccer de Papineauville.

Volet communautaire

Christian Proulx, président de la Corporation des loisirs de Papineauville/Sainte-Angélique depuis 2018, également impliqué au sein de Pop-Gym.

Volet culturel

Francine Jeanrie, bénévole du nouveau comité du rendez-vous des arts.

Mention Honorable : Frederic Fillion, président de l'association des chasseurs pêcheurs trappeurs et archers Petite-Nation.

Francine Denis bénévole de la fête des semences de la Petite-Nation.

Que ce Conseil sur recommandation du coordonnateur loisirs et culture, autorise l'achat de 13 billets pour l'assemblée générale annuelle de la corporation des Loisirs de Papineau au coût de 20.00\$ aux personnes suivantes :

Élus, nomines et coordonnateur

Qu'une dépense et un déboursé de 260.00 \$ sans taxes soient autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70297 996 : Gala Petite- Nation.

POUR APPROBATION: SEANCE DU 12 MAI 2020

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.2 2020-04-209 LOCATION DE TOILETTES SÈCHES

ATTENDU que les activités extérieures commenceront sous peu et qu'il est nécessaire de prévoir des toilettes extérieures au parc 0-5 ans, au terrain de soccer et au quai municipal ;

ATTENDU la réception de deux soumissions à cet effet :

Toilette-Nation	145\$ par toilette/ mois Livraison, ramassage inclus Vidange et nettoyage inclus plus taxes
Outaouais Sanitaire	150\$ par toilette/ 28 jours 60\$ pour transport plus taxes

ATTENDU la recommandation du coordonnateur loisirs et culture ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du coordonnateur loisirs et culture, accepte la soumission de Toilette-Nation pour la location de 3 toilettes sèches au montant de 435\$ par mois plus taxes, incluant la livraison et autorise une dépense et un déboursé du même montant pour ce faire.

Entendu que le moment de l'installation sera déterminé en fonction de l'état d'urgence sanitaire en vigueur au Québec.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70150 521 : Entretien et réparation Parcs et terrains de jeux.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.3 2020-04-210 ACTIVITÉ BÉNÉFICE AU PROFIT D'OPÉRATION ENFANT-SOLEIL : CONDITION D'OCCUPATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU l'organisation d'un spectacle bénéfique au profit Opération enfant-soleil par un groupe de gens de Papineauville;

ATTENDU la recommandation du coordonnateur loisirs et culture;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du coordonnateur loisirs et culture autorise le prêt gratuit du centre communautaire au comité organisateur du spectacle pour Opération Enfant-Soleil à une date choisie avec le coordonnateur loisirs et culture.

Entendu que les organisateurs seront responsables du montage et du démontage ainsi que de l'entretien général de la salle.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9. VARIA, QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC, LEVÉE DE LA SÉANCE

9.1 VARIA

9.2 QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC

9.3 2020-04-211 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que cette séance soit levée à 16h05.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

Je soussignée, Martine Joanisse, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 14 avril 2020

Martine Joanisse
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Paul Gagnon, maire suppléant de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce 14 avril 2020.

Paul Gagnon
Maire suppléant

POU R APPROBATION: SÉANCE DU 12 MAI 2020